



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

Groupe Alternative Vétrozaine
Mme Helen Minguely

1963 Vétroz

Dossier traité par :

Fabien Papilloud

079 710 55 55

fabien.papilloud@vetroz.ch

Vétroz, le 22 novembre 2022

Réponse au postulat du 18 octobre 2021 demandant au Conseil municipal d'étudier trois axes principaux liés et complémentaires pour une meilleure efficacité des subventions et nouvelles constructions ainsi qu'une simplification des critères d'évaluation, accepté en séance du Conseil général du 13 décembre 2021

Madame la Cheffe de Groupe,

Nous nous référons à votre postulat cité en titre qui a fait l'objet d'une analyse attentive de la part du Conseil municipal. Dans ce contexte, vous trouverez ci-après, dans le délai réglementaire de 12 mois, son rapport avec des conclusions.

L'Exécutif est attentif à sa politique énergétique afin qu'elle soit la plus efficace possible. Dans ce sens, la Commune est certifiée « Cité de l'énergie » depuis de nombreuses années. Lors du réaudit 2022, elle a obtenu un préavis positif pour l'obtention du label Gold, fruit de son engagement fort ces dernières années pour les questions énergétiques.

En sus, la Commune a développé, en collaboration avec OIKEN, un plan directeur des énergies qui permet une meilleure compréhension de l'utilisation de l'énergie ainsi que le développement de sa stratégie et une planification efficace et efficiente de ses actions.

En parallèle, nous avons travaillé, en collaboration avec différents partenaires, sur la refonte de notre programme des subventions des énergies renouvelables. Actuellement, les pistes envisagées ont été transmises à la commission du Conseil général pour étude. Le nouveau règlement sera établi suite à ce retour et à la validation de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie.

Afin de rester pionnière, la Commune de Vétroz entend engager avec les communes voisines un « Délégué énergie » et démarrer les réflexions pour la création d'une « Région-Energie ». A la lecture de ces lignes, vous comprendrez que la Commune s'engage activement pour une politique énergétique efficiente.

Veillez agréer, Madame la Cheffe de Groupe, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz

Le Président

Olivier Cottagnoud

Le Secrétaire

Bertrand Fontannaz

Annexe : 20221020 Programme de subventions_Vétroz

Copie à : M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz